GUIDE DE L'ÉTUDIANT·E

Cheminement académique et démarches administratives - 1er cycle

2023-2024

Département des littératures de langue française

TABLE DES MATIÈRES

Présentation 02

Répertoire du Département des littératures de langue française 03

Personnes ressources au Département des littératures de langue française 04

Informations utiles et repères 05

Programmes de 1er cycle et parcours 07

Les cours et l'inscription 08

Les examens et les travaux 11

PRÉSENTATION

« Pour l'interdisciplinarité, la diversité des cours et des corpus, pour le corps professoral inspirant, dont certains membres sont à mes yeux des phares, j'ai choisi le Département des littératures de langue française de l'UdeM. »

– Rose Carine Henriquez, diplômée du baccalauréat en littératures de langue française

Objectif

Ce document sert de guide aux étudiantes et étudiants de 1er cycle en littératures de langue française[1]. Il contient des informations importantes relatives au cheminement académique et aux démarches administratives[2]. Il contient également des liens utiles et des repères pour les étudiantes et étudiants nouvellement inscrits.

Points abordés dans ce guide :

- Répertoire du Département des littératures de langue française et personnes ressources
- Informations utiles et repères
- Programmes de 1er cycle en Littfra.
- Les cours et l'inscription
- Les examens et les travaux

Ce document ne répond pas à vos questions ? D'autres ressources sont à votre disposition :

- Site web du Département des littératures de langue française, pour plus de détails sur l'ensemble des programmes et autres informations utiles
- Questions fréquentes – Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE)
- Règlement des études de premier cycle, pour des questions relatives à l'admission et aux études
- Guide des ressources étudiantes, pour des questions relatives au soutien à la réussite, à l'aide financière, à la santé physique et mentale, ainsi qu'à l'expérience étudiante

---

[1] Le 1er cycle est la première étape de l'enseignement universitaire, lequel en comporte trois. Il prépare aux études supérieures (2e et 3e cycles), ou au marché du travail.

[2] Ce guide a été réalisé par Laure Sarah Ethier, conseillère à la réussite étudiante. L'information contenue dans ce guide provient de sites Web institutionnels, départementaux, regroupements étudiants, ou autres services destinés à la communauté étudiante.

RÉPERTOIRE DU DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE

Personnel administratif

Pour toute question concernant votre cheminement académique, ou pour recevoir de l'aide, vous pouvez contacter le personnel administratif de votre Département.

NOM	TITRE
Lisane Breton	Technicienne en gestion des dossiers étudiants (1er cycle)
Laure Sarah Ethier	Conseillère à la réussite étudiante
Sabrina Garay	Technicienne en coordination du travail de bureau
Hanaa Kamila Mouaki Benani	Technicienne en gestion des dossiers étudiants (2e et 3e cycles)
Odile Ouellet	Agente de secrétariat
Salomon Yeo Vrognan	Technicien en administration

Direction du Département

NOM	TITRE
Marie-Pascale Huglo	Directrice et professeure titulaire
Hontanx, Églantine	Adjointe à la directrice

Responsables de programmes

NOM	TITRE
Martine-Emmanuelle Lapointe	Professeure agrégée et responsable des cycles supérieurs
Andrea Oberhuber	Professeure titulaire et responsable du 1er cycle

Corps professoral

NOM	SPÉCIALISATION
Stéphanie Bernier	Archive littéraire, filiations intellectuelles
Lucie Bourassa	Poésie française (19e siècle)
Jeanne Bovet	Voix au théâtre, histoire du théâtre
Jean-Simon DesRochers	Création littéraire, théories de la création littéraire
Ugo Dionne	Littérature française (18e siècle)
Gilles Dupuis	Littérature québécoise (20e siècle)
Gabriele Giannini	Philologie romane, Moyen Âge
Francis Gingras	Littérature française, Moyen Âge
Marie-Pascale Huglo	Création littéraire, littérature québécoise
Martine-Emmanuelle Lapointe	Littérature québécoise, filiations intellectuelles
Karim Larose	Poésie québécoise, poétique historique
Jean-Marc Larrue	Théâtre québécois (20e siècle)
Claire Legendre	Création littéraire (20e siècle)
Pierre Lyraud	Littérature française (17e siècle), littérature et philosophie
Catherine Mavrikakis	Création littéraire, littérature québécoise
Alex Noël	Littérature québécoise (20e siècle), roman
Andrea Oberhuber	Littérature française (19e-21e siècles), écriture des femmes, photolittérature, avant-gardes

Josias Semujanga	Littératures francophones, théories transculturelles
Judith Sribnai	Littérature française (17e siècle)
Stéphane Vachon	Littérature française (19e siècle), Honoré de Balzac
Alicia Viaud	Littérature française (16e siècle), Renaissance
Marcello Vitali-Rosati	Culture numérique, littérature et philosophie
Wesley Bernabé	Roman, sociocritique

Votre association étudiante

- 1er cycle et cycles supérieurs
  AELLFUM
  Le Soulier de satin, pavillon Lionel-Groulx, local C-8019
  Instagram – aellfum_udem

Le saviez-vous?

L'AELLFUM offre le café gratuit à ses membres. Suffit de passer au local C-8019! De plus, la fréquentation du Soulier de satin est l'une des meilleures façons d'entrer en contact avec d'autres étudiants et étudiantes de votre programme. L'exécutif étudiant est aussi une ressource précieuse pour tout ce qui touche à la vie étudiante et départementale.

Réseaux sociaux

Pour rester au fait des évènements, nouvelles et concours de bourses, nous vous encourageons fortement à suivre le Département des littératures de langue française sur les médias sociaux :

- Facebook – Département des littératures de langue française
- Instagram – dllf_udem
- X – @dllf_udm

PERSONNES RESSOURCES

Technicien.nes en gestion des dossiers étudiants (TGDE)

Les TGDE sont parmi les personnes ressources les plus importantes pour la gestion de votre dossier. Ils peuvent répondre aux questions d'ordre technique auxquelles vous ne trouveriez pas réponse, ainsi qu'aux différentes demandes que vous pourriez avoir à faire (abandon de cours, absence à un examen, inscription à un cours, etc.). Au Département des littératures de langue française, votre TGDE de 1er cycle est Lisane Breton.

Responsable de programme (1er cycle)

Le ou la responsable de programme a pour mission de coordonner le cheminement académique des étudiants et étudiantes dans les programmes de 1er cycle, de l'admission à l'émission du diplôme. Il ou elle veille à l'application des directives administratives facultaires, spécifiques aux études de 1er cycle. Il est aussi le représentant du corps professoral auprès des étudiants de 1er cycle. Au Département des littératures de langue française, votre responsable de programme est Andrea Oberhuber.

Conseiller ou conseillère à la réussite étudiante

Le conseiller ou la conseillère à la réussite étudiante vient en aide aux étudiants et étudiantes éprouvant des difficultés académiques ou personnelles, en les écoutant et en leur suggérant des ressources ou des services pour répondre à leurs besoins. Il ou elle est également la personne ressource pour le parcours RECI. Au Département des littératures de langue française, votre conseillère à la réussite étudiante est Laure Sarah Ethier.

Bibliothécaire

Votre bibliothécaire attitrée en Littérature est Émilie Dalpé. N'hésitez pas à la contacter pour obtenir de l'aide dans vos recherches.

INFORMATIONS UTILES ET REPÈRES

Normes de communication

Lorsque vous communiquez avec le corps professoral ou le personnel administratif de votre département, veuillez :

1. Vous identifier (étudiant.e du cours X, étudiant.e du baccalauréat en littératures de langue française, etc)
2. Signer votre nom
3. Inclure votre matricule dans le courriel ou dans l'objet du message
4. Rédiger le courriel à partir de votre adresse courriel institutionnelle (@umontreal.ca).

Important
Votre adresse courriel institutionnelle est **la seule** adresse utilisée par l'Université (professeurs, faculté, département, services, administration) pour communiquer avec vous. Il est donc de votre responsabilité de consulter régulièrement vos courriels, sans quoi vous risquez de ne pas recevoir certaines informations indispensables.

Semaine d'accueil

Organisée par le Service à la vie étudiante, la Semaine d'accueil permet à chacune et chacun de se familiariser avec son nouvel environnement d'études, de faire de nouvelles rencontres et de découvrir les ressources et les outils à sa disposition grâce à une panoplie d'activités sur le campus.

Dates importantes[3] – Trimestre automne 2023

6 septembre – Début des cours
21 septembre – Dernier jour pour modifier son horaire ou annuler un cours sans frais
Du 17 au 21 octobre – Semaine d'activités libres
11 novembre – Dernier jour pour abandonner un cours avec frais
23 décembre – Dernier jour d'examen de la session

[3] N'hésitez pas à consulter la page des calendriers universitaires du Bureau de registraire. L'inscription, la modification et l'abandon de cours se font tous via votre Centre étudiant.

Pour vous repérer !

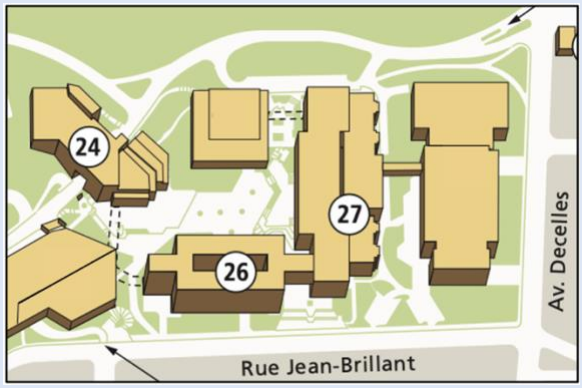

(24) La Bibliothèque des lettres et sciences humaines (la BLSH)

(26) Pavillon Lionel-Groulx (le Département des littératures de langue française est au 6e étage)

(27) 3200 Jean-Brillant (les salles de cours)

Des plateformes indispensables

- **Le Centre étudiant :** Le Centre étudiant est votre espace web sécurisé et unique réunissant vos données d'études et vous permettant d'effectuer les opérations liées à votre cheminement universitaire : inscription aux cours, abandon de cours, reprise de cours, etc.
- **StudiUM :** StudiUM est un environnement numérique d'enseignement et d'apprentissage de l'Université de Montréal. Vous y retrouverez du contenu relatif à vos cours, des groupes de discussion, des annonces, des quiz, des examens en ligne, etc.

Carte étudiante

La Carte UdeM est votre pièce d'identité unique à l'Université de Montréal. Elle permet l'accès à une foule de services et de privilèges.

Pour obtenir votre carte, vous devez rassembler différentes pièces numériques (en .jpg ou .png) :

- Une photo récente
- Votre signature numérisée
- Votre pièce d'identité valide

Ensuite, rendez-vous sur le site du registraire !

Carte opus à tarif réduit pour les étudiants

Si vous êtes inscrit ou inscrite à temps plein à l'université, vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit sur les transports en commun de la Société de transport de Montréal (STM), ainsi que sur les transports d'autres organismes membres du Réseau de transport de la région de Montréal (RTM).

Pour bénéficier du tarif réduit, vous devez vous procurer une carte OPUS avec photo sur laquelle vous pourrez charger des titres à tarif réduit.

Logement

Que ce soit dans les résidences universitaires ou dans un logement hors campus, en colocation ou en solo, les possibilités sont nombreuses pour dénicher le logement de vos rêves à Montréal. Voici quelques liens utiles pour vous y retrouver :

- Trouver un logement à Montréal : guide et astuces
- Conseils pratiques pour une recherche efficace de logement étudiant
- Petit guide du logement étudiant: ressources et information

Location de casier

Pour 12 $ par trimestres, vous pouvez louer un casier au pavillon de votre choix. Faites vites, les places sont limitées !

PROGRAMMES DE 1er CYCLE EN LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE ET PARCOURS

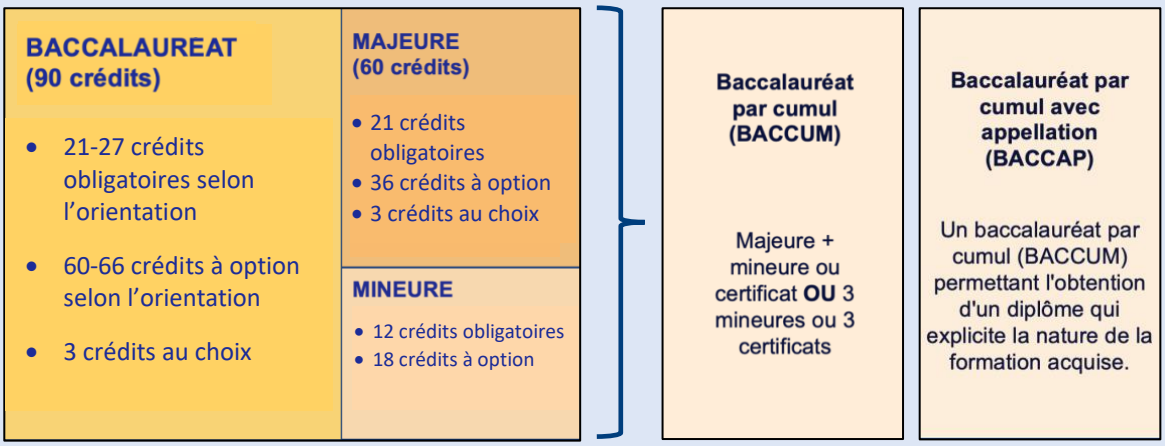

*** Voir p. 9 pour les types de cours (obligatoires, à option, au choix)**

Programmes interdisciplinaires auxquels participe le Département des littératures de langue française

- Mineure en études québécoises
- Baccalauréat bidisciplinaire en littératures de langue française et linguistique[4]
- Baccalauréat bidisciplinaire en littératures de langue française et philosophie
- Baccalauréat bidisciplinaire en littératures de langues anglaise et française
- Baccalauréat bidisciplinaire en écriture de scénario et création littéraire
- Baccalauréat par cumul avec appellation (BACCAP) « Cultures, sociétés et religions »

[4] Le programme spécialisé bidisciplinaire comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus. Le contenu relève à parts égales de deux disciplines ou de deux champs d'études. Chacune des parties est habituellement constituée d'au moins 42 crédits spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option.

Séjours d'étude à l'étranger

Vous aimeriez effectuer un séjour d'études d'un trimestre ou d'une année à l'étranger? L'Université de Montréal possède des partenariats avec plus d'une centaine d'établissements à travers le monde.

Tout en demeurant inscrit à l'UdeM et en y acquittant vos droits de scolarité, vous pourrez étudier à l'université de votre choix et profiter de toutes les richesses que peut offrir l'immersion dans une culture et un pays étranger. Au Département des littératures de langue française, la personne responsable des échanges étudiants est Gabriele Giannini.

Quelques conditions à respecter :

- Avoir complété, au moment du départ, un minimum de 24 crédits dans son programme d'études
- Être inscrit dans un programme de 2 ans et plus (majeure ou baccalauréat)
- Obtenir l'approbation de son unité
- Avoir une maîtrise suffisante de la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil
- Avoir un bon dossier scolaire

Vous pourriez également bénéficier d'une bourse de mobilité en vue de ce séjour.

LES COURS ET L'INSCRIPTION

Les sigles de cours

Les cours ont des sigles composés de trois lettres et de quatre chiffres (ex. : FRA 1000). Les lettres indiquent la discipline enseignée et le premier chiffre signifie l'année d'études durant laquelle il est recommandé de suivre le cours. Par exemple, il n'est pas avisé de prendre un cours de 2e année (de niveau 2000) lors de sa 1re année d'étude.

- Niveau FRA 1000 → Cours d'introduction
  - Fondement
- Niveau FRA 2000 → Cours avec thématique spécifique
  - Approfondissement
- Niveau FRA 3000 → Cours spécialisés, format séminaire
  - Spécialisation

Quelques principes essentiels pour bien choisir ses cours

- Prendre le FRA 1000 – Approche des études littéraires, dès la première session ou la première année d'étude.
- Terminer vos cours de niveau 1000 le plus rapidement possible.
- N'hésitez pas à demander de l'aide auprès de votre TGDE, Lisane Breton ainsi qu'à Andrea Oberhuber, responsable de 1er cycle si vous avez des questions sur votre cheminement académique.
- Respecter la gradation des cours : 1000 → 2000 → 3000

Les types de cours

- Cours obligatoire : Le cours obligatoire est imposé aux étudiantes et étudiants inscrits à un programme. Au baccalauréat et à la majeure en littérature de langue française, les cours obligatoires diffèrent d'une orientation à l'autre. Cependant, les cours FRA 1000 – Approche des études littéraires, FRA 1005 – Analyse de textes, FRA 1009 – Grammaire du français et FRA 1027 – Histoire de la littérature, sont les cours obligatoires du tronc commun (Blocs A).
- Cours au choix : Le cours au choix (Bloc Z) est choisi par l'étudiante ou l'étudiant régulier dans l'ensemble des cours offerts par l'Université, à l'exception des cours FRA. La Faculté peut toutefois imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis à ce titre par l'étudiante ou l'étudiant.

  Attention ! Afin d'éviter un retard dans votre diplomation, il est de votre responsabilité de prendre un cours dans le Bloc Z. Ceci s'applique aux programmes de baccalauréat, de majeure et de mineur.

- Cours à option : Le cours à option n'est ni un cours obligatoire, ni un cours au choix. L'étudiante ou l'étudiant régulier choisi parmi un grand nombre de cours faisant partie de blocs structurés[5].

Les blocs de cours

Le bloc de cours est un regroupement de cours en fonction de leur caractère obligatoire, au choix ou à option. Il correspond aussi à une thématique ou à un cheminement dans un programme. L'étudiante ou l'étudiant s'inscrit à des cours totalisant un nombre déterminé de crédits de chacun des blocs.

Ex :

Bloc 83B Introduction aux littératures modernes et contemporaines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

FRA 1120 Introduction aux modernités — Horaire de jour et de soir — 3.0 Crédits

Étude des textes modernes et contemporains appartenant à différents genres, du XIXe siècle aux formes les plus actuelles de la littérature.

FRA 1130 Introduction à la littérature québécoise — 3.0 Crédits

Réflexions générales sur la littérature québécoise. Son histoire. Analyse de ses textes les plus classiques.

FRA 1140 Introduction à la francophonie — Horaire de jour — 3.0 Crédits

Panorama des littératures francophones : implantation géographique de la langue française, courants marquants liés à différents espaces culturels, questions spécifiques d'histoire littéraire.

FRA 1161 Histoire du théâtre 18e - 21e siècles — Horaire de jour — 3.0 Crédits

Étude de l'évolution des pratiques dramaturgiques et scéniques du théâtre occidental du XVIIIe au XXI siècle.

Les crédits universitaires

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge normale de travail exigée d'un étudiant ou d'une étudiante pour atteindre les objectifs d'un cours. Un cours

[5] Voir le site de l'admission pour la liste complète des cours à option disponibles pour votre programme d'étude.

comporte un nombre spécifique de crédits. Un crédit représente le nombre d'heures de présence en classe. À cela s'ajoute le temps requis pour les travaux et la révision.

- 1 crédit = 15 heures de cours par trimestre (15 semaines)
- Chaque cours compte 3 crédits, soit :
  - 3 heures de cours par semaine X 15 semaines = 45 heures de cours par trimestre
  - Au moins six heures de travail individuel en dehors des heures de classe par semaine X 15 semaines = 90 heures de travail individuel par trimestre

  → Pour un total de **135 heures de travail par trimestre par cours**
- Charge habituelle de cours : 5 cours par trimestre (15 heures de cours par semaine) + (30 heures de travail individuel) = **45 heures de travail par semaine pour 5 cours**

Statut d'étude

Pour être considéré.e à temps plein, vous devez vous inscrire à un minimum de 12 crédits. À moins de 12 crédits, vous serez considéré.e à temps partiel, sauf exception. Prenez note qu'être inscrit.e à temps partiel peut entrainer des conséquences en matière de prêts et bourses, d'accès aux résidences, d'immigration et du temps nécessaire pour terminer votre programme.

S'inscrire à un cours

L'inscription se fait dans le Centre étudiant. C'est la démarche qui consiste à choisir des cours pour former l'horaire du trimestre, selon la structure du programme ou la grille de cheminement type. Les formalités d'inscription aux cours doivent être effectuées dans les délais prescrits. Les périodes d'inscription varient en fonction de votre statut, du cycle d'études et du programme. Au 1er cycle, les périodes d'inscription sont affichées dans votre Centre étudiant.

Paiement des droits de scolarité

Afin d'éviter les frais d'intérêts et le blocage de l'inscription, il est primordial d'acquitter le total de la facture avant la date d'échéance de paiement.

Lorsque votre facture sera disponible dans le Centre étudiant, vous recevrez un avis à votre adresse courriel institutionnelle. Le paiement doit inclure votre matricule étudiant, que vous pouvez retrouver sous « Données personnelles » du Centre étudiant ou dans votre avis de facturation. Un solde impayé à la fin du trimestre entraîne automatiquement une désinscription des trimestres suivants.

Dates limites de paiement par trimestre

TRIMESTRE	DATE LIMITE
Été	15 juin
Automne	15 octobre
Hiver	15 février

LES EXAMENS ET LES TRAVAUX

Normes de succès – Programme

Pour obtenir son diplôme, l'étudiante ou l'étudiant doit respecter certains critères :

- Réussir tous les cours requis du programme, soit tous les cours obligatoires, les cours à option et les cours au choix, de manière à obtenir le minimum des crédits requis pour chacun des blocs.
- Atteindre le nombre de crédits requis par le programme.
- Obtenir une moyenne d'au moins 2,0/4,3. L'étudiante ou l'étudiant dont la moyenne est inférieure à 2,0 durant son parcours sera mis en probation (v. 14.3).

Système de notation au Département des littératures de langue française

LETTRES		POINTS /4,3	POURCENTAGE
A+		4,3	90 et +
A	Excellent	4,0	85 - 89
A-		3,7	80 - 84
B+		3,3	77 - 79
B	Bon	3,0	73 - 76
B-		2,7	70 - 72
C+		2,3	67 - 69
C	Passable	2,0	63 - 66
C-		1,7	60 - 62
D+	Faible	1,3	57 - 59
D		1,0	53 - 56
E	Échec	0,5	35 - 52
F		0,0	0 - 34

Note de passage dans un programme : 2,0/4,3[6]

Note de passage dans un cours : D (60%)[7]

Demander une révision de note

Vous avez vingt-et-un jours suivant l'émission de votre relevé de notes pour faire une demande écrite de révision de votre évaluation.

Reprise d'un cours échoué

Tout cours obligatoire échoué doit être repris et réussi pour satisfaire à la structure du programme. Des exceptions peuvent s'appliquer, comme dans le cas d'un étudiant ou d'une étudiante en probation. La personne qui subit un échec à la reprise du cours échoué est exclu du programme auquel elle est inscrite. Veuillez communiquer avec votre TGDE pour toute question.

[6] Sans quoi vous serez mis en probation.

[7] Dans les programmes de baccalauréat, 2 notes entre 50 et 60% sont tolérées pour l'ensemble du programme.

Reprise d'un cours réussi

La personne qui désire reprendre un cours réussi doit remplir le formulaire électronique disponible dans son Centre étudiant, avec motif à l'appui. Certaines conditions s'appliquent.

Plagiat

Selon le Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants du premier cycle, tout plagiat, toute fraude, copie, ainsi que toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes à l'occasion d'un examen ou d'un travail peut entrainer de sérieuses conséquences et même dans certains cas, aller jusqu'à l'exclusion du programme.

À l'Université de Montréal, des ressources sont mises à votre disposition pour mieux comprendre et éviter le plagiat :

- Le site Intégrité, fraude et plagiat
- Le Guide explicatif du Bureau des droits étudiants.

Absence à un examen

L'absence à un examen entraine la note F. Pour des raisons jugées valables, cette absence peut être justifiée par écrit auprès du responsable du programme dans les sept jours suivant ledit examen. L'étudiante ou l'étudiant doit remplir un formulaire disponible au secrétariat du SAFIRE, ou sur son site web (www.safire.umontreal.ca) et fournir les pièces justificatives. Celles-ci doivent être dument datées et signées. Les documents doivent être déposés au comptoir du SAFIRE dans les délais prescrits.

S'il s'agit de l'absence à un examen partiel de mi-session, le responsable de l'unité qui offre le cours rendra sa décision et peut exiger, soit :

- De remplacer la note de l'examen partiel par la note de l'examen final.
- De la reprise de l'examen.

S'il s'agit d'un examen final, la personne responsable au SAFIRE rendra sa décision et l'étudiante ou l'étudiant sera convoqué à un examen différé qui se tiendra environ un mois après le début du trimestre suivant.

Le Département des littératures de langue française souhaite bon succès à toutes et à tous!